











Continuons d'avancer "



a simplification du geste de tri. lancée en mai 2019. apporte, d'ores et déjà, ses premiers résultats et ils sont très positifs. La campagne de communication départementale a rencontré un franc succès qu'il ne faut pas laisser retomber. En effet, il faut continuer à répondre aux questions des usagers. Toute cette démarche a permis d'une part, de resserrer les liens entre les différentes structures du Département en charge des déchets et d'autre part, de garantir une réelle qualité de tri de la part du premier maillon de la chaîne : l'usager.

Une autre évolution spécifique au SICTOM Nord Allier est la fin d'exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux sur le site de Chézy et la mise en œuvre de l'entente intercommunale avec le SICTOM Sud-Allier. Depuis mi-septembre, les déchets que nous produisons sont envoyés en incinération à l'Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères située à Bayet.

Partenariat étant le maître-mot, et dans un souci d'efficacité, les véhicules du SICTOM Nord Allier ramèneront de Bayet les emballages valorisables, qui seront ensuite triés dans le centre de tri départemental.

Ces modifications ont eu des répercussions sur le fonctionnement interne au quotidien du SICTOM Nord Allier. Mais les équipes qui m'entourent ont mis tout en œuvre pour que cela soit totalement neutre pour les usagers.

Le SICTOM Nord Allier a quasiment terminé sa mue afin de répondre à ses obligations en matière de traitement des déchets mais doit poursuivre son travail pour améliorer la collecte et maîtriser ses dépenses.

Didier PINET

Président du SICTOM Nord Allier

SOMMAIRE

Les rendez-vous

Prenez date

• Dans le rétroviseur

p. 3

• Toute l'actualité sur les déchets

p. 4 et 5

· Bon de réservation composteur

p. 4

Collecte

p. 6 et p. 7

Introduction

 Ouai de transfert • L'UVEOM p. 11 à 13

• Entente avec le SICTOM Sud-Allier

· La 2ème vie des emballages et papiers

p. 15 • Recettes de produits d'entretien faits-maison

Service communication
RD 779 – 03230 CHÉZY
Tél.: 04.70.46.77.19 - Fax: 04.70.44.38.87
Courriel: sictomnordallier@sictomnordallier.fr
Site Internet: www.sictomnordallier.fr
facebook.com/SICTOM-Nord-Allier



LES RENDEZ-VOUS

Prenez date

Distribution gratuite de compost

les 18 et 21 octobre sur le site de Chézy

Comme voulu par l'exécutif du SICTOM Nord Allier, une distribution gratuite de compost issu de la plateforme de compostage de déchets verts, en partenariat avec notre prestataire Suez Organique, sera organisée les 18 et 21 octobre sur le site du SICTOM Nord Allier à Chézy.

Muni d'un justificatif de domicile, 100L vous seront donnés. Une visite de la plateforme vous sera proposée à 10h, 14h et 16h.



Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

du 16 au 24 novembre

✓ Jeudi 21 novembre : soirée jeune au PIJ de Moulins. Au programme : réduire ses déchets, ou comment faire des économies ? faire son propre produit d'entretien facile et pas cher, bien ranger son frigo et éviter le gaspillage alimentaire...

✓ Samedi 23 novembre : rendez-vous au CNCS pour des ateliers sur comment passer un Noël mini déchet avec un mini budget. Table écoresponsable, tenue de fête réalisée avec nos vêtements de tous les jours...



DES DÉCHETS

Programme complet sur www.sictomnordallier.fr

(Sous réserve de modification)

Retrouvez toute l'actualité et les manifestations mises à jour sur www.sictomnordallier.fr.

Et pour vous tenir informés en temps réel, rejoignez le SICTOM Nord Allier sur Facebook et devenez ami avec Adèle Luciole, elle partage trucs et astuces au quotidien!



Inauguration et journée porte ouvertes au centre de tri départemental

Le 14 juin 2019 a été inauguré le Centre de tri départemental porté par Allier Tri, et le samedi 15 juin plus de 750 personnes ont pu visiter cette nouvelle structure qui permet de trier 100% des emballages et des papiers de tous les Bourbonnais.



Inauguration de la déchèterie de Chézy et du quai de transfert des ordures ménagères

Ces 2 nouvelles structures présentes sur le site de Chézy ont été inaugurées le même jour avec une démonstration de vidage d'une benne à ordures ménagères au quai de transfert, pour ensuite acheminer les déchets à l'incinérateur de Bayet.

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Adèle Luciole a son animal de compagnie

L'ambassadrice de la prévention du SICTOM Nord Allier, Adèle Luciole, a adopté un animal de compagnie : Georgette, sa poule ! Qui mieux qu'une poule peut vous aider à diminuer encore davantage vos déchets ?? Tout en vous donnant de bons œufs frais tous les jours ?





Georgette

la poule d'Adèle Luciole (ambassadrice de la prévention des déchets)

Un nouveau PLPDMA



Le nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés a été approuvé par le Conseil Syndical du SICTOM Nord Allier le 13 juin 2019. Ce dernier dresse un diagnostic de territoire, un plan d'actions visant à réduire la quantité des déchets collectés et leur nocivité.

Retrouvez-le sur le site Internet :



Un nouveau site Internet mais toujours la même adresse!

Le SICTOM Nord Allier vient de revoir entièrement son site Internet. Plus clair, plus intuitif avec un moteur de recherche, il héberge aussi le blog d'Adèle.



BON DE RÉSERVATION COMPOSTEUR AVEC BIO SEAU

à remplir et à renvoyer à : SICTOM Nord Allier - RD 779 - «Prends-y garde» - 03230 CHÉZY

Jours de retrait : du lundi au vendredi de 9h à 16h15 (non stop) au SICTOM Nord Allier Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile pour retirer votre composteur Modèle 300 litres : 15€ Modèle 600 litres : 25€

| | Nom: | |
|---|--|--|
| | Prénom : | 1/ Vous possèdez déjà un composteur |
| | Adresse: | 2/ Vous souhaitez acquérir un composteur |
| | Code Postal : | 3/ Comment avez-vous pris connaissance de la mise à disposition de composteurs ? |
| | Commune : | ☐ Tri Mag' ☐ Bulletin municipal ☐ Presse ☐ Radio ☐ Affichage |
| | Téléphone: / / / / | Le/ |
| 4 | Courriel: | à |
| b | Vous ne payez rien à la réservation ni au re | etrait du composteur, une facture vous sera adressée. |
| | | The second secon |

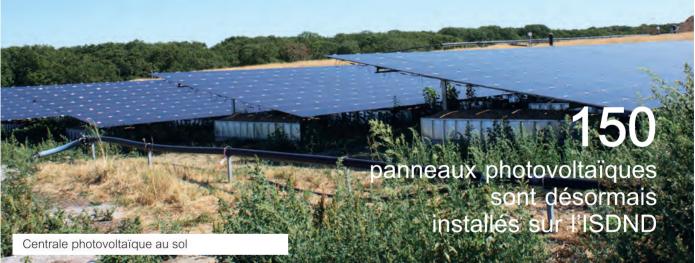
TRAITEMENT DES DÉCHETS

Fermeture ISDND - Ouverture Centrale photovoltaïque

L'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux est définitivement fermée à l'exploitation. Depuis septembre, plus aucun déchet n'est enfoui sur le site de Chézy. L'ISDND accueille désormais plus de 150 panneaux photovoltaïques. Cette centrale est exploitée par Photosol et produira ainsi de l'électricité.







CALENDRIERS 2020

Calendriers de distribution des sacs jaunes et déchèterie mobile

Vous trouverez en décembre les calendriers de distribution des sacs jaunes et de la déchèterie mobile sur le site **www.sictomnordallier.fr** En cours d'année, les dates et lieux peuvent être modifiés pour diverses raisons, alors tenez-vous informés.

Attention!

Les agents du SICTOM Nord Allier ne passent pas chez vous pour vendre des calendriers.

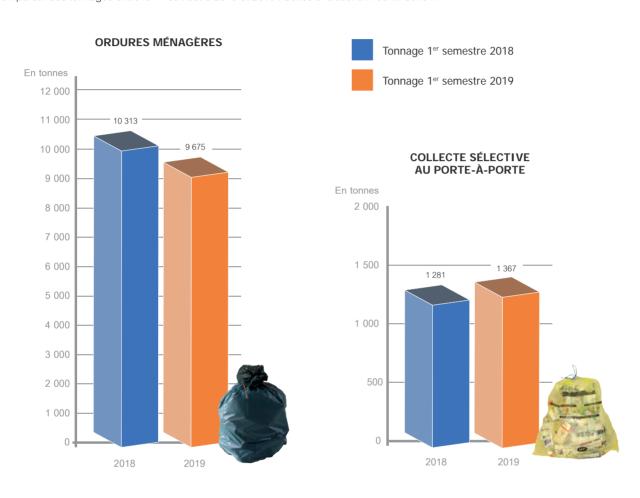
Alors sovez vigilants et refusez!

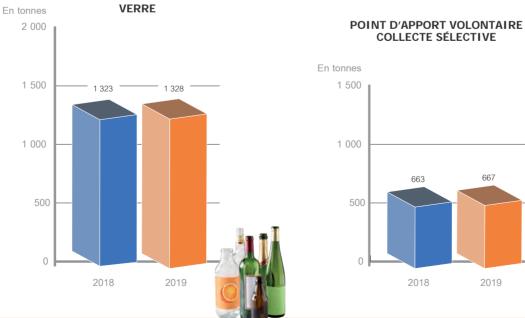


COLLECTE

Comparatif des tonnages du 1er semestre 2018 et 2019

Suite à la mise en place de la simplification : 100% des emballages et des papiers se trient, et le mélange en colonne de ces derniers, voici un comparatif des tonnages entre le 1^{er} semestre 2018 et 2019 : Belles évolutions... continuons !!











- 637 TONNES



+ 5
TONNES

COLLECTE SÉLECTIVE

DÉCHETS ENFOUIS

VERRE

La quantité de papiers, cartons et emballages entrant au centre de tri est en augmentation de 86,21 tonnes sur la période de janvier à juin par rapport à 2018, soit une progression de 6,73%. Pour les ordures ménagères, on observe au contraire une diminution de 637,12 tonnes, soit - 6,18 % par rapport à 2018.

... mais il est possible de faire mieux encore, car beaucoup de verre se trouve dans les colonnes de tri et dans les ordures ménagères!! Soyons vigilants car le verre est dangereux dans le centre de tri!!

Colonne à verre







Colonne à emballages et papiers





Ne pas imbriquer les emballages!





La famille des appareils électriques SE RECYCLE



SICTOM Nord Allier - RD 779 - «Prends-y garde» - 03230 CHÉZY

Tél: 04 70 46 77 19 - www.sictomnordallier.fr

Votre lave-linge ou votre réfrigérateur a rendu l'âme ? Vous stockez des appareils inutilisés et souhaitez vous en débarrasser ?

Apportez-les à la déchèterie gratuitement. Avec Eco-systèmes, découvrez comment fonctionne une déchèterie et trouvez les points de collecte les plus proches de chez vous.



Les ordures ménagères (OM)



Quel traitement et quelles structures pour les ordures ménagères ?

C'est terminé, les ordures ménagères résiduelles ne sont plus traitées sur le site de Chézy par enfouissement. Avec les encombrants des déchèteries, ces déchets transitent désormais par un quai de transfert pour être acheminés jusqu'au site du SICTOM Sud-Allier, situé à Bayet, pour être traités par incinération.

Retrouvez dans ce dossier une présentation du quai de transfert, de l'UVEOM de Bayet et de l'entente entre le SICTOM Sud-Allier et le SICTOM Nord Allier.



QUAI DE TRANSFERT du SICTOM Nord Allier

La loi préconise de réduire de 50% d'ici 2025 les unités de traitement des déchets par enfouissement. L'ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) du SICTOM Nord Allier a donc fermé en septembre 2019 et l'ouverture du quai de transfert a suivi pour acheminer les déchets à l'UVEOM de Bayet.

Le quai de transfert : présentation

Le quai de transfert des ordures ménagères a été construit sur 2018-2019. La décision de construire cet outil fait suite à la fin de l'enfouissement sur le site de Chézy.



Depuis septembre 2019, les ordures ménagères des 87 300 habitants desservis par les services du SICTOM Nord Allier et une partie des encombrants issus des déchèteries transitent par ce quai de transfert d'une superficie de 11 890 $\rm m^2$, représentant presque 25 000 tonnes par an.

Les déchets sont déversés dans des camions spécifiques qui les acheminent vers l'UVEOM de Bayet (Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères).

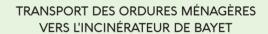


Bon à savoir :

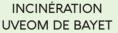
Les camions FMA, allant vider les ordures ménagères des usagers du SICTOM Nord Allier à l'UVEOM du SICTOM Sud-Allier, ne repartiront pas vides, mais remplis des emballages et des papiers des habitants desservis par le SICTOM Sud-Allier pour être triés au centre de tri départemental implanté sur le site de Chézy.



Afin d'assurer un bon roulement, 4 camions dits à FMA (Fond Mouvant Alternatif) ont été achetés. Le montant total de cette structure se monte à 2,362 millions d'euro.

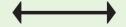








Ordures ménagères



TRANSPORT DES EMBALLAGES ET PAPIERS VERS LE CENTRE DE TRI DE CHÉZY



Emballages et papiers



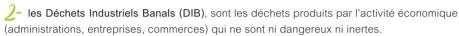
L'UVEOM du SICTOM Sud-Allier

L'UVEOM (Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères), créée en 1982, appartient au SICTOM Sud-Allier qui confie l'exploitation, par délégation de service public, à la société LUCANE (groupe Véolia propreté).

Quels déchets y sont traités ?

L'UVEOM traite quatre types de déchets :

les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), communément appelées la poubelle classique ou noire.
Elle contient les déchets non dangereux et non encombrants que nous jetons quotidiennement.



3- les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) peuvent être produits dans de nombreux secteurs d'activités. Ils incluent par exemple les pansements et seringues des secteurs médicaux ou vétérinaires, ou encore le matériel contaminé en laboratoire de recherche ou d'analyses biologiques.



4- les boues de stations d'épuration.



74 000 tonnes/an

équivalent ordures ménagères de capacité totale de traitement

9 tonnes/heure

de débit de traitement

2000 m³

de capacité pour la fosse de déchargement

Jusqu'à 300 bacs/jour

de Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux traités

2 fours

en fonctionnement 24h24, 7j/7



850°C

de température minimale



110 000 MWh/an

soit l'équivalent de la consommation énergétique (hors chauffage) de 27 000 foyers

10 000 tonnes/an de mâchefers produits

1100 tonnes/an de métaux ferreux et non-ferreux recyclés



de valorisation globale des déchets incinérés

Comment fonctionne l'UVEOM ?





LE DÉCHARGEMENT

Chaque jour, des camions viennent déverser des déchets à l'UVEOM de Bayet. À l'entrée du site, le véhicule passe tout d'abord entre les bornes de détection de radioactivité.

Le chargement de chaque benne est ensuite pesé avant d'être vidé dans une fosse de réception de 2000 m³ située dans un hall de déchargement fermé et placé sous dépression. Ce système permet de confiner les odeurs dégagées par les déchets à l'intérieur de l'usine, limitant ainsi l'impact sur le voisinage. Le pontier, depuis la salle de commande, est responsable de la gestion de la fosse et de l'alimentation des fours.



LE TRAITEMENT DES DASRI

Depuis 1996, l'UVEOM de Bayet a été choisie pour être l'un des premiers sites de traitement des DASRI en France. Aujourd'hui, il accueille les DASRI provenant de 6 départements (Allier, Puy-de-Dôme, Loire, Haute-Loire, Nièvre, Saône-et-Loire).

Les DASRI, conditionnés en bacs, sont stockés dans un hall de réception après avoir été contrôlés pour la radioactivité et pesés. Leur contenu est ensuite acheminé jusqu'aux fours grâce à un convoyeur automatisé. Ils sont incinérés en mélange, à hauteur de 10% maximum, avec les autres déchets. Une fois vidés, les bacs sont nettoyés et désinfectés puis stockés dans un hall dédié avant réexpédition.





LA COMBUSTION DES DÉCHETS DANS LES 2 FOURS

Les deux fours fonctionnent 24h/24, ce qui nécessite l'introduction régulière de déchets par le pontier pour garantir une combustion optimale à une température supérieure à 850°C (température règlementaire). Le maintien d'une température de 950°C/1 200°C environ au sein des fours garantit la destruction des bactéries, microbes et virus et contribue à la destruction des dioxines.



LA VALORISATION THERMIQUE

L'usine produit de l'énergie thermique sous forme de vapeur. Cette dernière est valorisée de deux manières :

- d'une part, cette vapeur est utilisée par l'usine d'équarrissage voisine SecAnim (environ 70 000 MWH),
- d'autre part, une partie est auto-consommée dans l'usine (environ 15 000 MWH).





LA VALORISATION MATIÈRE

Lors de la combustion des déchets, certains éléments ne peuvent être incinérés, comme le verre, les minéraux, les ferrailles ou l'aluminium. Ces résidus solides sont alors récupérés à la sortie des fours grâce à un extracteur. Ils sont ensuite stockés sur une installation de maturation et d'élaboration des mâchefers sur l'éco-site de Bayet. Chaque année, environ 10 800 tonnes de mâchefers sont ainsi proposées aux professionnels du bâtiment et des travaux publics pour leurs travaux de remblaiement, terrassement et de réfection de chaussées.

Les métaux sont quant à eux récupérés à la sortie des fours. Lors du second déferraillage des mâchefers, par un système de courant de Foucault, les métaux non ferreux sont captés. Ils sont orientés vers des industriels de la métallurgie (aciérie, fonderie, affinerie) afin d'être recyclés.



LES FUMÉES SOUS CONTRÔLE

La combustion des déchets génère divers polluants, qui sont captés ou détruits dans différents équipements. Aucune fumée ne sort donc des fours sans passer par un circuit complet de traitement. Ce ne sont alors que d'infimes traces de polluants parfaitement contrôlées qui sortent des cheminées, restant largement en-deçà des normes européennes en vigueur.

Les 2 000 tonnes de REFIOM (Résidus d'Épuration de Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères) issues de l'épuration des fumées sont enfouis sur une Installation de Stockage de Déchets Dangereux.



Site de Bayet





VENEZ VISITER L'ECO-SITE DE BAYET

L'UVEOM se visite à des dates définies pour des groupes scolaires et d'adultes. Ces visites sont l'occasion de découvrir les installations dans lesquelles sont traitées et valorisées les ordures ménagères résiduelles. Lors de la visite guidée, entièrement gratuite, les différentes étapes de l'incinération sont présentées aux visiteurs.

Pour toute visite, la réservation est obligatoire un mois avant la date souhaitée.

Pour tout renseignement ou réservation, contactez **Stéphanie VÉNUAT**: **04.70.45.51.67 ou svenuat@sictom-sud-allier.fr**.

Pour les groupes scolaires, contacter le service communication du SICTOM Nord Allier: communication@sictomnordallier.fr / 04.70.46.77.19.

Source et crédit photo LUCANE/SICTOM Sud-Allier : Sabine CHADELAT

ENTENTE avec le SICTOM Sud-Allier

La combinaison de l'ouverture du centre de tri départemental, la fermeture de l'enfouissement sur le site de Chézy et le traitement des ordures ménagères des 87 300 habitants du SICTOM Nord Allier à l'UVEOM du SICTOM Sud-Allier rendait nécessaire une entente entre les deux syndicats. Ceci pour une meilleure maîtrise des coûts et pour le respect de l'environnement.

Questions à Didier PINET, Président du SICTOM Nord Allier

Pourquoi cette entente avec le SICTOM Sud-Allier ?

Face à la fin d'exploitation de l'ISDND de Chézy, il était nécessaire de trouver un nouveau mode de traitement pour les ordures ménagères de notre territoire. Deux solutions ont été envisagées. Envoyer nos déchets à l'ISDND de Maillet ne s'est pas révélé faisable car le site n'était pas en mesure de les accueillir. L'UVEOM de Bayet, quant à elle, importait des déchets d'autres départements pour combler son vide de four. C'est donc tout naturellement que l'entente intercommunale entre les SICTOM Nord Allier et Sud-Allier s'est mise en place.

Quels sont les avantages de cette entente ?

Cette entente a permis de réduire la problématique des surcoûts liés à la fois au transport des déchets et à la construction du quai de transfert. Ce dernier est indispensable pour massifier les ordures ménagères dans des camions FMA et ainsi éviter la circulation des camions de collecte jusqu'à Bayet. Ainsi, toujours dans cet objectif d'optimisation, les déchets valorisables de Vichy Communauté et du SICTOM Sud-Allier sont acheminés jusqu'au centre de tri de Chézy dans les mêmes camions qui ont servi au transport de nos ordures ménagères dans l'autre sens. Les coûts de transports sont ainsi divisés par deux !

Le SICTOM Sud-Allier a également apporté toutes les garanties environnementales (traitement des fumées...), ainsi que l'assurance de bénéficier du traitement de nos déchets au même prix que les habitants de son territoire. De plus, l'incinération des déchets permet leur valorisation énergétique en produisant de l'électricité.

Pour conclure, l'excellente relation que nous entretenons avec le SICTOM Sud-Allier a donc permis cette «mutualisation» de nature à limiter le coût de traitement des déchets et maintenir une TEOM raisonnable au regard de toutes les obligations réglementaires que nous devons respecter, telles que la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, par exemple.

LA 2^{ÈME} VIE des emballages et papiers



100% DES EMBALLAGES DÉPOSÉS À LA COLLECTE SÉLECTIVE SONT VALORISÉS

L'air de rien, consommons



Deux recettes simples, à faire soi-même, pour l'entretien de la maison :



NOUVEAU SITE INTERNET 1,2,3... C'EST PARTI!



SA

www.sictomnordallier.fr

BONNE VISITE!

